TELEPHONE MAIN 1392. MEMORANDUM.

FROM

TRUDEL & GRAHAM,

Hatters and Manufacturing Furriers

107 BLEURY STREET

Montreal, 13th May 1900

To

To Chairman, &
Members Water Committee,

Gentleman,

We beg to submit tender for supply of Caps, required, for your department, including Three letters, "Gold," or "silver," & rubber cover, for $2.50. Our sample is same as we supplyed, Railways & Parks department, three years ago, & gave entire satisfaction, made from first class Indego Blue Cloth, superior to your Standard Sample. You will please note, that there are no "eyelet ventilaters" in our sample, but will put them in with black swetbands if desired.

Respectfully Yours

Trudel & Graham

P.S.

Will supply, 12 Caps same as Standard Sample, Complete $2.40 T&G.

Archives de la Ville de Montréal

Trudel v Graham
Trudel fai capo
May 15/1908

Archives de la Ville de Montréal

Montreal. May 5. 1900

To the President
and members of the Water Work Comity
Gentlemen,

Having examined the standards at the comity's offise, I hereby offer to supply the uniforms needed by your department, according to the Standard and to give satisfaction to the comity at the following price

Sellit $14.75

Believe me

Gentlemen,

Yours truly
Eugénie Monday.

Archives de la Ville de Montréal

Eugene Monday

Tenders for

Uniforms

May 15/1900

contract

$ 14.75

Archives de la Ville de Montréal

R. C. Anderson
MERCHANT TAILOR

BELL TELEPHONE MAIN 918.

185 St. Antoine Street.

Montreal, May 14th 1900

To the Chairman and Members
of the Water Committee

Gentlemen.

I hereby tender to furnish and make the uniforms for the Inspectors and Constables of the Water Department, in accordance with the sample in the Health Dept. at the following prices

Suits as per sample $16.00 } Cloth
Winter Trousers " 5.00 } 20 oz Indigo Blue

Yours Respectfully
R. C. Anderson

Archives de la Ville de Montréal

?. 6. A rdineau
Ouvrier [illegible]
[illegible] [illegible]

15 mai 1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal May 15/1900

To The Chairman & Members
Water Committee

Gents

I beg to submit my tender for mens Farage Caps requested by the Water Committee as fallows Cap and cover & Lettering Camplet for the Price of $2 25/00

I Remaine Yours Truly
M. Moffatt
Successor to C. A. Briggs
2121 Notre Dame St

Archives de la Ville de Montréal

M. Moffatt.
Tender for
caps
15/May/1900
Contract.
2.25 each

Archives de la Ville de Montréal

J. E. Deslauriers & Cie
2050 NOTRE-DAME
Montreal.

CHAPELIERS ET MANCHONNIERS
GANTS, MITAINES et PARAPLUIES.

HATTERS AND FURRIERS
GLOVES, MITTS and UMBRELLAS.

Montréal, 15 May 1900

A Monsieur Le President
Messieurs de la Commission
de [illegible] de Montreal

Nous soussignés, nous nous engageons à faire les Casques pour vos officiers ou employés du Département le nombre dont vous aurez besoin semblable à ceux que nous avons à faire pour le département de l'Hygiène au prix ci-dessous —

Casque en Drap avec Cornet en Caoutchouc trois (3) lettres soit en cuivre (Brass lettres) ou embroidering W. W. D. $2.25 chaque.

J. E. Deslauriers & Cie

Archives de la Ville de Montréal

J. E. Deslauriers
Tender for Gas Corps
may 15/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montréal Mai 15 1900

Messieurs

Nous soussignés s'engageons a faire les douze uniformes ~~telle~~ que demandés ~~pour~~ le prix de quinze dollars et vingt cinq cents $15\frac{25}{100}

Vallières & Sénécal

Archives de la Ville de Montréal

Vallières Senecal.
Lunder Jar
Uniforms
May 13/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal, May 25th 1900

124 Berri St.

F. Dowd.
City Hall

Dear Sir,

Kindly return to the above address, where I reside at present, the diplomas & Certificates which I sent you in connection with my application for the position of Superintendent of the M. W. W. —

Yours faithfully.

Joseph O. Mignault

Returned by messenger.
address.
27/5/00
F.D.

Archives de la Ville de Montréal

Mr Jos. O 420
Amignault
28/6/00

Archives de la Ville de Montréal

L. J. ETHIER, C. R.

J. L. ARCHAMBAULT, C. R.

Département en Loi. *Montréal,* 21 mai 1900. *189*

Au Président et aux Membres

de la Commission de l'Eau.

RE Demande J. B. Pilon, extension

services d'eau sur ruelle Leroux.

Messieurs,

Votre Commission, par résolution adoptée en sa séance du I7 mai courant, désire savoir si le tuyau à l'eau qui a été placé sur la ruelle Leroux aux frais du Département il y a quelques années peut être prolongé sur la dite ruelle de manière à alimenter quelques unes des maisons de Mr Pilon, bâties sur cette ruelle.

Après examen des documents annexés à cette résolution consistant en un rapport de Mr Charles Lagacé, et d'un croquis, nous constatons que la ruelle Leroux où le prolongement du tuyau à l'eau est demandé est propriété privée. Sans prendre en considération les travaux qui ont pu être faits en I884 sur une autre partie de la ruelle en question tel que déclaré aux pièces à nous soumises, nous sommes d'opinion de déclarer que la Cité n'est pas autorisée par la charte à payer pour le coût de l'extension de ce tuyau à l'eau à l'endroit en question.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs,
Vos très-humbles & obéissants serviteurs,

L. J. Ethier J. L. Archambault

Avocats de la Cité.

Archives de la Ville de Montréal

EXTRACT

From the Minutes of a Meeting of the Water Committee

Held on the 17th May 1900

The acting Supt. reported, that Mr. Pilon proprietor in Leroux Lane which is private property, asked that the 4" main put in some years ago, at the departments expense be extended so as to supply some of his houses in the above Lane,

Resolved:- To refer the question to the City Attorney to know if the City should pay for the cost of extending the main.

(Certified)
Frank Dowd.
Sec. Water Committee

Archives de la Ville de Montréal

3-10-99-24 pads.

Water Works Shop

No. 60, St. Charles Borromee Street

J. O. ALFRED LAFOREST
Chief Engineer and Superintendent

Montreal, May 1st 1900

Geo. Janin Esq.
Act. Supt. M.W.W.

Dear Sir

250 feet of 4" pipe were laid in Leroux Lane, in July 1884, to replace 1/2" pipe, which was all corroded and leaking, by order of the Superintendant Mr Louis Lesage, and was charged to Pipe laying main and was paid for by the corporation. There is no main from the lane southwards. About 150 feet of main would be required to feed the houses showed in here annexed sketch of Mr Pilon's property.

Yours Respectfully

Chas. Lagacé

REÇU 1900

Archives de la Ville de Montréal

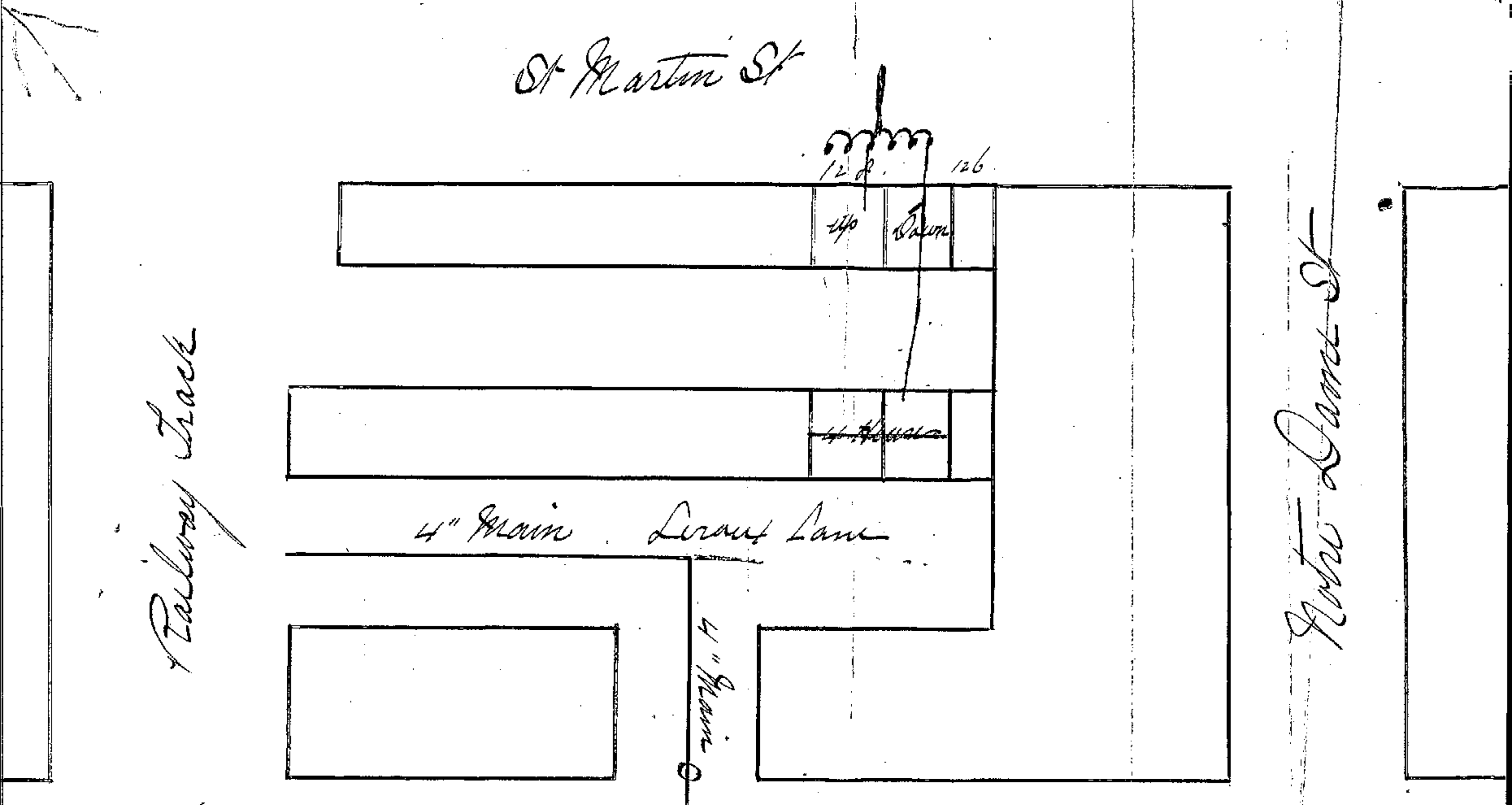

Property of J. O. Pilon
2017 Notre Dame
— page 142 —

Archives de la Ville de Montréal

Mr. Lagacé.

Please make a report on this as to who paid for the pipe the laying of the Lane. See Mr. Lecavalier

Champagne. G. J. Secr.

1/5/1908

(page 142)

Archives de la Ville de Montréal

Nous soussignés, propriétaires d'immeubles situés sur la rue Levant depuis

jusqu'à

requérons la Cité de Montréal de poser les tuyaux de service pour l'approvisionnement d'eau dans la dite rue, et renonçons d'avance à toute réclamation en dommages quelconques résultant soit des travaux à faire, ou du fait que ces tuyaux de service resteront dans la rue, jusqu'à ce que la Cité puisse devenir propriétaire du terrain même de la dite rue.

J. B. Pilon — 126 St. Martin
F. C. Giffichot

Aug. Delisle 118 Rue St Martin
V. R. Gougon.
Montamine
Alph. Leroux
J. Demers 2193 N. Dame
Charles Dubreuil No 136
Dame F. X. Delisle No 108
J. Le Cavalier
John Halpin 102 St Martin St
Dme J. B. Vincent

Archives de la Ville de Montréal

421

J. B. Pilatt.
Leroux Lane
asking that 4"
drain be extended

29/5/1900

Attorneys say it
cannot be done
at city's expense.

Archives de la Ville de Montréal

To. H. Em. The
Chairman & Members
Water Committee
Montreal Corporation

MONTREAL DRYING KILNS.

Alexander Allan,
258-260 Mill Street
~~31, 33, 35 St. Jean Baptiste St., City.~~

MONTREAL, 28 May 189 1900

Dear Sir. In consequence of the Fire which occurred in my Premises on Queens Birthday completely destroying them, I shall esteem it a favor, would your Committee, pending my arranging Drying facilities elsewhere, kindly grant me permission to spread upon ground of your storage yard, opposite my Warehouse, the Wet Sugar Bags I am under Contract to

Archives de la Ville de Montréal

MONTREAL DRYING KILNS.

To

Alexander Allan,

31, 33, 35 St. Jean Baptiste St., City.

Montreal, 189

to take from Sugar Refineries daily. I shall not interfere in any way with your working arrangements in yard - One weeks permission will be sufficient and the ~~payment~~ Rent you determine to make I shall agree to meet. Anticipating your granting this request

I remain

Gentlemen

yours faithfully

Alexander Allan

Archives de la Ville de Montréal

433

Alf. Allaire

For permission to dry bags in yard Grand Trunk St.

29/5/00

Refd to Ald Jacques.

Archives de la Ville de Montréal

J. T. Marchand & Cie.
Marchands de Bois de Sciage,
Clos: — Coin des Rues Sanguinet et Dorchester.
Bureau — No. 92, Rue Sanguinet.

Téléphone Bell, 6243.

Montréal, May 16 1900

A Monsieur le Président
et à Messieurs les Membres de la Commission
de l'Aqueduc
Hotel de Ville
Montreal

Messieurs.

Comme nous avons complété notre contrat et fait la livraison de tout le bois pour lequel nous avons reçu des ordres de votre Département, nous vous serions bien obligés si vous voulez bien nous remettre le montant de notre Dépôt.

Vos humbles serviteurs
J. Marchand & Cie

Archives de la Ville de Montréal

424

J. D. Marchand
for refund of
deposit.

29/5/1900

Archives de la Ville de Montréal

April 26th 1900

W Robb, Esq

City Treasurer, City.

Dear Sir:-

Against our deposit for which we hold your receipt D 744, under date May 16th, you owe us a balance of $148,00. Will you kindly arrange to have this amount refunded to us at latest on the last day of this month, on which date our contract for lead pipe with the city expires. At present we have no orders for this material, nor have we had any for some considerable time, nor are we likely to obtain any before the end of this month.

Yours Faithfully

Thos Robertson & Co. Ltd
Ja

Archives de la Ville de Montréal

Jw Robertson 4305 –

Jas. refund
of Deposit

09/5/00

Archives de la Ville de Montréal

WATER WORKS OFFICE.

No. ______

From L. Cohen Tai

Date 4 July ~~189~~ 1900

Subject

Dundee Gas
Case. to be
annexed to
caution.

Received Wilfred Pellerin
Sent to for Notary

Date 4 July 1900 ~~189~~

Remarks ______

Archives de la Ville de Montréal

Montréal, le 4 Juin 1900

Frank E. Dowd Esq.
Sec. dept. de l'aqueduc
Montréal

Cher Monsieur,

Ayez donc la bonté de donner instructions de remettre au porteur les 4 diplomes que j'ai déposés entre vos mains, dans le courant du mois dernier. —

Agréez, cher monsieur, mes salutations empressées

Votre dévoué

Ernest Bélanger

Montreal. June. 4. 1900

Receivd de Mr Dowd 4 quatres.

J. B. Blair

Archives de la Ville de Montréal

438

E. Belair

4. June / 1900

receipt.

Archives de la Ville de Montréal

Sujet: Bassin projeté, square Mance

Bureau du Surintendant de l'Aqueduc,
Hôtel-de-Ville,

Montréal, le 12 de juin 1900

M. le Président
et M. M. les Membres
de la Commission de l'Aqueduc.

Messieurs,

Conformément à vos instructions, je vous soumets ci-joint le devis estimatif d'un bassin de vingt pieds de diamètre, projeté pour le square de la rue Mance.

Je demeure
Messieurs,
votre respectueux serviteur

Jos. Marier
surintendant de l'aqueduc.

Archives de la Ville de Montréal

EXTRAIT

Des Minutes d'une Assemblée de la Commission des Parcs & Traverses

Tenue le 21 Mai 1890.

Résolu :- De demander à la Com. de l'Aqueduc de bien vouloir faire construire un bassin dans le square situé au coin des rues Sherbrooke & Mance.

Certifié

L. O. David
Greffier de la Cité.

[signature]
Secrétaire de la Com.

ARCHIVES ... REÇU ... 1890 ... MONTRÉAL

Archives de la Ville de Montréal

Devis estimatif des travaux à executer pour la construction d'un bassin circulaire de 20' de diamètre sur la place située au coin de la Rue Mance et de la Rue Sherbrooke.

	Verges	Cu.			
1° Bassin					
Fondation en beton de ciment	10	69	$ 5.00	$ 53	45
Murs du pourtour en pierres et ciment	8	92	$ 4.00	35	68
	Verges	Sup.			
Enduit en ciment sur le fond et les murs	60	42	.75	45	32
				$ 134	45
2° Canalisation					
Vidoir :- 80' de tuyaux en grès de 6" D.	80		30	$ 24	00
Siphon	1			3	00
Trop plein	1			2	00
Robinet-vanne en fonte de 6"	1			18	00
Service :- 80' de tuyaux en fonte de 4" D.	80		.75	60	00
Robinet-vanne do	1			15	00
Branches en fonte et divers				15	00
				$ 271	45
à ajouter pour frais et dépenses imprévues 10 %				27	15
				$ 298	60

Dressé par le soussigné
Assistant Surintendant de l'aqueduc.
Montreal le 5 Juin 1900

Geo. Janin

Bureau du Surintendant de l'aqueduc.

Jos. Marion
Surintendant de l'aqueduc

Archives de la Ville de Montréal

H39/6 Supt. Repairs 3.93

re. cost of construct-
-ing 70 ft. Basin in
Sq. cor. Amherst [illegible]
& Sherbrooke St.

17 June/1908

~~Not presented~~
~~by order of~~
~~Chairman~~

~~17/6/08~~
3/10/0

Supt. authorized
to go on with
work. Park & D.
to contribute
170.00 towards
[illegible]
[illegible]

Archives de la Ville de Montréal

19/6/00

Wrote Mr Duperrault.
That we cannot lay
the pipes asked for.
according to the opinion
of our City attorney.

Archives de la Ville de Montréal

3-10-99—24 pads.

J. O. ALFRED LAFOREST
Chief Engineer and Superintendent

Water Works Shop

No. 60, St. Charles Borromée Street

Montreal, June 6th 1900

REÇU JUL 7 1900

L. J. Marien Esq.
Supt. M.W.W.

Dear Sir

In September 1893. Order was given to put in a 6" pipe into what was then Delmontigny Av. now Montée du Zouave, to feed Mr Cadieux's House and all the houses to be built in future, fronting on Said Montée du Zouave Av.

This pipe was laid by the water department into a trench made by the proprietors themselves, as was the rule then for private streets, avenues and lanes.

Now Mr Dufresneault wants four services from this same main pipe on Montée du Zouave Av.

This 6" pipe was charged to P L Mains, therefore the said pipe belongs to the water department.

Respectfully Submitted

Chas. Lagacé

Archives de la Ville de Montréal

3-10-99 – 24 pads.

J. O. ALFRED LAFOREST
Chief Engineer and Superintendent

Water Works Shop

No. 60, St. Charles Borromee Street

Montreal, Juin 6 1900

L. J. Marien Ecr
Supt. de l'Aqueduc

Monsieur

En Septembre 1893, ordre a été donné de poser un tuyau de 6 pouces, dans ce qui était alors l'avenue DeMontigny, aujourd'hui Montée du Zouave, pour alimenter la maison de Mr. Cadieux et toutes les maisons devant être bâties et faisant face sur la dite Montée du Zouave. Ce tuyau a été posé par le département de l'eau dans une tranchée faite par les propriétaires eux-mêmes, comme c'était l'usage dans le temps pour les rues privées, les avenues et les ruelles.

Maintenant, Mr. Dupierreault voudrait avoir quatre services de ce même tuyau sur la Montée du Zouave.

Ce tuyau de 6" a été chargé au Posage des maitres tuyaux, de sorte que le dit tuyau appartient au département de l'eau.

Respectueusement Soumis

Chas. Lagacé

Archives de la Ville de Montréal

3 Supt. Repart re. Services requis on Av. Montpellier Gouin.

13/6/ac

Archives de la Ville de Montréal

Sujet Services requis sur la Montée du Zouave

Bureau du Surintendant de l'Aqueduc,

Hôtel-de-Ville,

Montréal, le 11 de juin 1900

Mr. le Président

et M.M. les Membres

de la Commission de l'aqueduc

Messieurs,

En rapport avec la demande de nouveaux services sur la Montée du Zouave, dont il est fait mention dans le rapport ci-joint de M. Lagacé, je dois vous dire, que cette rue ou avenue n'appartient pas à la ville et bien qu'il y existe actuellement une conduite de 6" je me permets d'attirer votre attention sur la résolution suivante, adoptée par le conseil le 12 de juillet 1897:—

"Qu'aucun travail ne soit fait dans les rues ni aucune propriété à moins qu'il ne soit démontré par un certificat que ces rues ou propriétés n'appartiennent à la ville".

En face de cet ordre, je m'en rapporte à vos instructions.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs votre dévoué serviteur

Jos. Vanier

surintendant de l'aqueduc

Archives de la Ville de Montréal

4110
Supt. repair re:
services asked for
Montée du Zouave.
17/6/1900

Archives de la Ville de Montréal

441

Montreal 12 Juin 1900.

A Monsieur le President
et a Messieurs les membres
du Comité de l'aqueduc

Messieurs

J'ai a terminer mon contrat
du charbon dur (Furnace Coal)
pour le reservoir McTavish
suivant mon contrat je devais
fournir 35 tonnes par semaine
ce qui serait fini a present et
lequel j'aurais fait cette ouvra-
ge dans le temps le moins pressé
de l'hiver, et nous voilà au 12
Juin ou le temps est plus precieux

Archives de la Ville de Montréal

et ce contrât n'est pas terminé
Je demande avec instance
à votre Presidence et à votre
Comité de bien vouloir nous
permettre de charroyer la ba-
lance de ce charbon sur le bord
du chemin près ~~près~~ des Bouilla-
res si vous ne pouvez ailleur.
Considerant l'espace sufisan-
te pour terminer mon contrat.
En même temps d'auto-
riser le Tresorier à me remettre
le dépot fait par moi l'an der-
nier. Et ce faisant vous
obligerez.
Votre très humble
Serviteur
P. Papin
61 Cannirg

Archives de la Ville de Montréal

Sujet Nouveaux services pour le square Viger

Bureau du Surintendant de l'Aqueduc,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 11 de juin 1900

M. le Président
et M.M. les Membres
de la Commission de l'aqueduc.

Messieurs,

Relativement à la demande de la Commission des Parcs et Traverses de faire poser deux branchements pour fournir l'eau pour arroser le square Viger, côté est, veuillez trouver ci-joint le devis estimatif qui en établit le coût probable à la somme de soixante et deux dollars

Le département ne peut exécuter le travail requis qu'aux frais de la Commission qui en fait la demande, car nous n'avons pas de crédit disponible pour un cas semblable.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs,
votre dévoué serviteur

Jos. Marier
Surintendant de l'aqueduc.

Archives de la Ville de Montréal

EXTRAIT

Des Minutes d'une Assemblée de la Commission des Parcs & Traverses

Tenue le 28 Mai 1890

Résolu :- De demander à la Commission de l'Aqueduc de faire poser deux branchements pour fournir l'eau pour arroser le Square Viger, coté est.

Certifié

(Signé) L. O. David

Greffier de la Cité

[illegible]

Secrétaire de la Commission

Archives de la Ville de Montréal

[illegible]

[illegible]

Archives de la Ville de Montréal

Avis estimatif des travaux à exécuter pour poser des bouches d'arrosage sur la Place Viger "Nouveau Jardin"

Tuyaux en plomb de 1" de diamètre compris excavation 240' @	20	$ 48.00
Robinets à accouplage pour les tuyaux d'arrosage 2 @	$ 2.50	5.00
Robinets d'arrêt et de vidange 2 @	2.50	5.00
2. Boîtes de service @	2.00	4.00
Total		$ 62.00

Dressé par le soussigné
Montréal le 8 Juin 1900

Geo. Janin
Assistant Surintendant
Bureau du Surintendant de l'aqueduc

Jos. Marion
Surintendant de l'Aqueduc

Archives de la Ville de Montréal

447
Supr. Report re.
services Jas Viger
Sqr.
12/6/00

Archives de la Ville de Montréal

Montreal, June 13th 1900

To The Chairman and Aldermen
of the Water Committee

Gentlemen:

I beg to apply for a Position as Clerk in your department, I can speak French as well as English, and can be well recommended being well known in the City; Kindly favor me with a position

And Oblige
Geo Groves
780 Palace street

Archives de la Ville de Montréal

Montreal, Juin 13 – 1900

A Messieurs Le President
Est Les Achevins du Committee
de L'Eau

Messieurs

Je fais application pour une Position comme commis dans votre departement, Je parle l'Anglais aussi bien que le Français, et je peut vous donner les meilleurs referances, etant bien connu dans cette ville

Je suis votre tres
humble serviteur

Geo Groves
780 Rue du Palais

Archives de la Ville de Montréal

1143

Geo. Groves
position as
clerk.
June 13/1900

Archives de la Ville de Montréal

AGENT FOR MILLER & RICHARD The Typefounders of the World.... THE PEERLESS GORDON PRESSES TYPE, PRESSES and PRINTING MATERIAL from any manufacturer	P.O. BOX 319 # P. A. CROSSBY (25 years manager Dominion Type Foundry) **PRINTER AND TYPEFOUNDER**	Estimates for Newspaper and Job Offices.. Insurance Claims Adjusted.......... Printing Plants Valued. Accounts Collected.

2747 ST. CATHERINE STREET,

MONTREAL, 11 June 1900

Alderman Clearihue
Chairman Water Committee
City Hall

Dear Sir

I beg to apply for a position as Foreman in the Water Works Department. The failure of the Dominion Type Foundry, with which I was connected over 25 years, compels me to seek other employment and I am willing to work at anything to earn an honest living. References Ald. Hart, Ald. Smith, Mr. Richard White of the Gazette, and many others. I speak French and English.

Yours truly

P. A. Crossby

Archives de la Ville de Montréal

444.

P. Crossby
position as
foreman
June 15/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal June 19th 100

To Mr Alderman Cleariline
Chairman of the Water Dept.
City Hall.

Dear Sir:

I, undersigned, respectfully beg to apply for a situation as a clerk in the City Hall, and would particularly aim to the department of which you have the Presidency, as I have reasons to believe that there are presently some vacancies in same department, which will undoubtedly have to be filled without much delay and

Archives de la Ville de Montréal

therefore, making room for new aspirers. I have a long experience of book-keeping and general office work and have been in business for the past 15 years.

French and English languages are both equally familiar to me in every respect, and, trusting that you will take my request into consideration

I remain, Sir,

Yours very respectfully
Eugene Decary
385 Dorchester St.

Archives de la Ville de Montréal

445

Eug Decary

position as

Clerk.

June 19/1900

Montreal June 18/10

The President and members of the
Water Committee

Gentlemen

I wish to place on record my application, for the position of foreman in the shops of the Water Dept rendered vacant by the dismissal of the late foreman. I am 38 years of age; born and reside in Montreal, a Plumber by trade, and have a good knowledge of business methods. and speak french. Should you decide to fill the above by promotion, I would like my applicaton to stand for one of the consequent vacancies.

Trusting my application will receive favorable consideration

I am Gentlemen

Your obdt Servant

James Johnston
189. McCord St
City

Archives de la Ville de Montréal

446

Jas Johnston
application for
position as
foreman.

June 18/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal, June 15/00

To Whom It May Concern,

The bearer, Patrick Brophy, was in my employ in the capacity of Plumber on service, and pipe laying gangs, and I always found him competent, energetic, and honest, and I recommend him to anyone who requires his services,

W. C. Leitch,

Supt. Montreal Water & Power Co'y.

Archives de la Ville de Montréal

Montreal, June 18/00

To The Chairman and Members of

The Water Committee of The City of Montreal,

Gentlemen-

I, the undersigned, have the pleasure to call your attention to my humble application, knowing from good authority that it is the desire of your Committee to appoint a foreman at your Point St. Charles workshops. I think if competence is necessary to fill that position that I can fill the duties of the above office.

I acted as overseer for The Montreal Water & Power Co'y during several years, and I feel confident I can act in that capacity to your entire satisfaction. I speak both languages fluently, and have a fair English education.

You will find here enclosed references, which will give you proof of the accuracy of my assertion.

Hoping you will take my humble application into consideration,

I remain,

Your Obedient Servant

Patrick Brophy

Corner Laprairie and St. Patrick Streets.

Point St. Charles.

304 St. Patrick St.

Archives de la Ville de Montréal

1447
Patrick Brophy
Position of
Foreman
June 18/1900

Montreal June 18th 1900

To the Chairman
and Members of the
Water Committee.

Gentlemen:—

Having been informed that it was the intention of your Committee to appoint one or two Foremen for your Department. I take the liberty of offering you my services, and believe that I will be able to fulfill the duties of that position to the satisfaction of your Committee & the public.

Respectfully Submitted
Yours
L. A. Trottier
1165 Demontigny
City

Archives de la Ville de Montréal

Montréal 18 Juin 1900

A Monsieur le Président
et à Messieurs les Membres du
Comité de L'Aqueduc

Messieurs.—

Apprenant que vous devez nommer un ou deux Contremaîtres pour votre Département je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous offrir mes services pour la position. — Ayant été nombre d'années dans les constructions je me trouve à avoir acquis de l'expérience dans ces travaux ainsi que pour les Livres temps des hommes, listes de paie, rapports &c. — Je puis vous assurer que je remplirai la position à votre satisfaction. — Agréez Messieurs, l'assurance de ma plus respectueuse Soumission. — Votre &c — J. A. Gauthier

1145. Demontigny

Archives de la Ville de Montréal

448

J. E. Grattier,
Clerk.

June 18/1900

Archives de la Ville de Montréal

OFFICE OF J. P. DIXON

PROPRIETOR OF THE IMPERIAL TEA & COFFEE WAREHOUSE

WHOLESALE & RETAIL GROCER.

~~45 PRINCE ARTHUR ST~~

MONTREAL. 186½ St Antoine St

IRISH BACON & BUTTER A SPECIALTY.

Montreal, June 19/00 189

ALDERMAN J. B. CLEARIHUE,

Chairman, and members of the Water Committee,

MONTREAL.

Gentlemen,-

Having learned through the voice of the press of the dismissal of Mr. John Fallon, I take the liberty of asking you, gentlemen, for the position above mentioned.

Hoping that you will entertain my application favourably and award me the position referred to- as I have a thorough knowledge of bookkeeping and a good business training, in French and English.

I remain, Gentlemen,

Yours sincerely,

John. P. Dixon

186½ St Antoine St

Archives de la Ville de Montréal

HH9

J. P. Dupont
for position
as foreman

June 19/1900

Archives de la Ville de Montréal

MONTREAL, JUNE 22nd,"00"

ALD.J.B.Clearihue Esq

Chairman Water Comittee.

CITY.

Dear Sir:-

I herewith beg leave to make application for foreman as now vacant in your dept. I have been accostemed to handling men and believe I could give satisfaction in the capacity as foreman. I can furnish the best of referances, trusting your honorable body will give my application their earnest consideration .

I remain

Yours obedient servant.

Henry Walsh

Archives de la Ville de Montréal

450 Henry Walsh
position as
foreman
June 27/1900

MONTREAL, JUNE 22nd,"00"

ALD.J.B.Clearihue Esq

Chairman Water Committee.

CITY.

Dear Sir:-

I herewith beg leave to make application for foreman as [now] vacant in your dept. I have been accustomed to handling men and bel[ie]ve I could give satisfaction in the capacity as foreman. I can furnish [the] best of references, trusting your honorabl. body will give my application their earnest consideration.

I remain

Yours obedient servant.

Archives de la Ville de Montréal

Montreal June 26th 1900

Alderman Clearihue
{Chairman}
and Members of the
Water Committee
Montreal

Gentlemen

A Change having been made in my fathers buisness I regret that after 10 years Service in the Water Department I am obliged to ask you to accept my resignation and if it pleases you I should be obliged if you would allow it to take effect at the end of the present month

I Cannot however allow this occasion to pass without thanking you Gentlemen and all those in

Archives de la Ville de Montréal

Connection with the Department for the many acts of Kindness that I have recieved Since I have been employed in the Water Department.

I am: Gentlemen

Your Obident Servant

Robt: W. Griffin

Archives de la Ville de Montréal

1151 R. W. Griffin
Resignation as
Water Inspector

June 26/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal June 26th/00

J. B. Clearihue Esq
Chairman of Water Committee
& Gentlemen of the Committee

Dear Sirs

I understand there are two (2) Vacancies in your department for positions as Foremen - former places of Mr Fallon & Thompson. and as I feel competent of filling either of those positions I beg to make application for the position. I have already applied to your committee for Employment as Mechanical Engineer in the department and I trust that it may not affect this application I hold first class references from my past employers of this City and has been a permenant resident here since the year 1886. I am 35 years of age Speaks English & French Languages fluently has had about 18 years of experience in the Mechanical & Erecting work - A Mechanical Engineer by porfession and thorouly understands handling men to an advantage. Trusting that the committee will consider my application favorable I humbly Remain Gentlemen

Yours Humble Servant
M. W. Davidson
2302a St James St
City

(True Copy) Vincennes = McNaughton Line Harbour Tugs

Montreal March 6th 1894

This is to certify that bearer Mr M. W. Davidson has been in our Employ & that we were well satisfied with the manner in which he performed his duties. I have known him from a boy & it gives me the greatest pleasure to recommend him

Yours Truly
Geo. H Matthews
Presidt

(True Copy) City Hall Boiler Inspector's Office

Montreal Feb 19th 1898

To whom it may concern

This is to certify that I know Mr M. W. Davidson to be one of our best Machenists of considerable experience amongst Stationary Lies Motion and marine Engines - he is of excelent caracter always in good humor, Sober and faithfull to all his duties - He is worthy of encouragement

Yours Obedient Servant
O O Champagne

(True Copy) Water Dept. City Hall

Montreal June 10th 1899

I the undersigned certify that during the time I held office as Acting Supt. of Water Works Mr M. W. Davidson Mechanical Engineer appointed to Superintend the erection of the New Boiler at the High Level Pumping Station had all the qualities Necessary for the Position in which he was Employed I found he possessed great practical knowledge in Mechanics and took the City's interest with zeal in Virtue of which I hand him the Present Geo. Janin C.E.

Archives de la Ville de Montréal

True Copy Owens Brothers Montebello Oct 25 1893

To Steam Boat Proprietors

Gentlemen

Mr M. W. Davidson Loco Motive & Marine Engineer was in our employ one (1) season of Navigation Eight years since as Engineer of our Steam Boat Winona. As such we found him Skilled, capable & efficient, we are Gentlemen yours Very Truly

Owens Brothers

True Copy

Canadian Pacific RR Mechanical Supt Office Montreal Oct 10th 1891

To whom it may concern

The Bearer Mr W. Davidson has worked for me for a short time in our Shops here as a Locomotive fitter. He came to me well recommended as a Loco Engineman. As well as being recommended to our Vice president by the Hon. J. C. C. Abbott Premier of Canada

Sig D. Preston

Mech'l. Superintendant

True Copy Dominion Metal Works 536 to 542. Craig St Montreal Jan 16th 1894

To whom it may Concern

This is to certify that the bearer Mr W. Davidson has been in our employ as a Hot water & Steam fitter for the last 12 twelve months and we can recommend him to any one requiring his services. he being Steady and industerous and Attentive to business

Garth & Co

Archives de la Ville de Montréal

452

M. W. Danleau

for position as

Foreman.

June 26/1900

Archives de la Ville de Montréal

TELEPHONE MAIN 2718.

C. A. SHARPE,
MANUFACTURER OF MIRRORS
AND IMPORTER OF
Plate, Window & Ornamental Glass.
ALSO PAINTS, OILS AND WALL PAPERS.

HEAD OFFICE OF THE "METROPOLITAN" PLATE GLASS INSURANCE CO.
1621 NOTRE DAME STREET,

Montreal, June 27th 1890

Alderman Clendinning
Chairman Water Committee
And Members of Committee City Hall

Understanding that there is a vacancy as Inspector for St Antoine Ward I beg to offer my services to fill the same feeling confident that I could do the same to your satisfaction and hoping that my application will meet with your approval

I remain
Yours truly
J. H. Sharpe
1621 Notre Dame St

Archives de la Ville de Montréal

3 J. H. Sharpe
Re position
of Inspectors

[illegible]

Archives de la Ville de Montréal

Drummond, McCall & Co.

Iron, Steel and Metal Merchants.

OFFICES:
CANADA LIFE BUILDING,
ST. JAMES & ST. PETER STS.

Montreal, Canada.

June 28th, 1900

The Chairman and Members of the Water Committee.,

City of Montreal.

Gentlemen,

We have much pleasure in quoting the following prices on "Hersey" Water Meters, made by the Hersey Mfg. Co. South Boston, Mass. for your requirements for the coming year -

METERS WITH ROUND DIALS.

Size of Meters.	Hersey Disc Meters.	Hersey Rotary Meters.	Hersey Torrent Meters.
½ & 5/8"	$9.75	$13.10	
¾"	14.75	20.75	
1"	19.65	28.40	
1½"	38.25	49.10	
2"	60.00	70.80	$50.60
3"	103.75	135.80	101.25
4"	218.25	273.50	197.00
6"	436.50	545.14	450.00

Connections or Couplings for the above meters -

½" & 5/8"	-	60¢ per set
¾"		85¢ " "
1"		1.10 " "

No charge for couplings or connections on sizes above 1".
All delivered at Works in Montreal.

These Meters are exactly the same as, we have supplied to you in execution of our contract with you for the past year. We trust they have given you every satisfaction, and that you may find our prices low enough to enable you to favor us with a continuance of your orders,

Yours faithfully,

Drummond McCall & Co

Archives de la Ville de Montréal

Drummond McCall
Dundee Jute mills

Archives de la Ville de Montréal

Water Works Office
City Hall
Montreal June 18th 1900

TENDER TO THE MONTR[illegible]L WATER WORKS

FOR COAL

Made by Evans Brothers

dated 29 June do hereby declare that according to your advertisement dated 18th June, we have examined the specifications for Coal & propose to your Committee to Contract for said Coal in the manner and on the Conditions required by the said specifications and upon the following terms:

	For each ton of soft steam Coal (Screened)	$
	" " "	$
	" " "	$
Scranton Coal	For each ton of American Anthracite stove.	$ 5.50
Bent's Creek	For each ton of Smith's Coal.	$ 5.25

In all cases, cartage included in the above prices
The ton herein mentioned is of 2000 lbs.

We bind ourselves to enter into written contract before Notary, within eight days after the acceptance of the proposal, for ~~the delivery of the~~ said coal, at the price above stated.

(Signature)
Evans Brothers

Archives de la Ville de Montréal

Bellhouse Dillon
Tender for Cement.
29 June 1900

Archives de la Ville de Montréal

Water Works Office
City Hall
Montreal June 18th 1900

TENDER TO THE MONTR[illegible]AL WATER W[illegible]S

FOR COAL

Made by Andrew Baile

dated June 29. 1900 do I hereby declare that according to your advertisement dated June 18 [illegible] and examined the specifications for Coal: propose to your Committee to contract for said Coal in the manner and on the Conditions required by the said specifications and upon the following terms:

For each ton of soft steam Coal (Screened) $

For delivery at Wheel [illegible] low level " Run of mine $ 4.32 american

do high level " " do $ 5.10 [illegible]

" each ton of American Anthracite stove. $

" each ton of Smith's Coal. $

In all cases, cartage included in the above prices
The ton herein mentioned is of 2000 lbs.

I bind myself to enter into written contract before Notary, within eight days after the acceptance of the proposal for the delivery of the said coal at the price above stated

(Signature) Andrew Baile

Archives de la Ville de Montréal

Andrew Baile
Coal
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

WATER WORKS OFFICE.

No.

From J. O. Marcil... ??

Date 4 July 1900 ~~189~~

Subject

Tender for
Steam Coal
to be annexed to
contract —

Sent to Hellier Pelletier
for Notary

Date 4th July 1900

Remarks

Archives de la Ville de Montréal

J. C. MACDIARMID,
KINDLING WOOD FOR THE MILLION,
RICHMOND SQUARE,
TEL. 8353.

Montreal June 29th 1900

The Water Committee

Gentlemen

I beg to enclose my tender for Coal advertised for by your Committee for this year.

The Soft Coal I offer is American Clearfield Coal, and the Screened Coal passes over a 2 inch mesh at the mine.

The Hard Coal I offer is Lackawana Valley anthracite

Yours truly

J. C. Macdiarmid

Archives de la Ville de Montréal

MONTREAL WATER WORKS

SPECIFICATION AND FORM OF TENDER FOR

CORDWOOD

For 75 cords of wood of which 15 cords of maple 40 cords of tamarac and 20 cords of birch, to be delivered as may be required, free of all charges, as follows:— 15 cords of maple and 40 cords of tamarac at Central Shop St. Chs. Borromee St. and 20 cords of birch at the High Level pumping station McTavish Reservoir.

The Water Committee do not bind themselves to accept the lowest or any tender, and may reserve the right to accept the whole or any part of the Wood offered.

The Contractor shall pay the Notary fees for making out the Contract, and a copy of same to be kept by the Supt.

[signature]
Superintendent of M. W. W.

Water Works Office
City Hall.
Montreal June 15th 1900.

TENDER TO THE MONTREAL WATER WORKS
FOR CORDWOOD

Made by J. C. Macdiarmid

dated June 29th I do hereby declare that according to your advertisement dated June 18th I have examined the specification for cordwood propose to your committee to contract for said wood in the manner and on the conditions required by the said specifications and upon the following terms:—

For each cord of Maple	$ 6.25
For each cord of Birch	$ 6.00
For each cord of Tamarac	$ 5.00

~~In all cases, cartage included in the above prices~~

I bind myself to enter into written contract before Notary within ten days after the acceptance of the proposal for the delivery of the said Wood at the price above stated.

Signature:

J. C. Macdiarmid

Archives de la Ville de Montréal

J. O. LABRECQUE & CIE

Essayez le célèbre CHARBON DIAMANT NOIR

Tel. Bell, East 1251
" Marchands 358

83 Rue Wolfe

Montreal 29 Jan 1907

A Monsieur le Président
& Messieurs les Membres
du Comité de l'Eau

Messieurs

La rareté du charbon mine à vapeur est telle cette année que nous croyons devoir faire une spécification spéciale et nous espérons que votre Comité voudra bien la considérer en bonne et due forme. Comme votre comité a très souvent dans le passé employé du charbon mine à vapeur "Run of Mine" au lieu et place de charbon tassé, nous soumissionnons pour les Dix mille tonnes à être livrées sans frais dans les hangars à charbon de la Station du niveau inférieur de l'Aqueduc de Montréal Pointe St Charles, pour du charbon "Run of mine" et notre prix sera de $4.30 la tonne de 2000 lbs et pour la livraison à être livré une barge à la fois.

Pour les Deux mille tonnes de charbon mine

Archives de la Ville de Montréal

J. O. LABRECQUE & CIE

Essayez le célèbre CHARBON DIAMANT NOIR

Tel. Bell, East 1251
" Marchands 358

~~89~~ 141 RUE WOLFE

MONTREAL 189

a vapeur nécessaire pour la Station du niveau supérieur, notre Charbon sera aussi du "Run of Mine" et notre prix sera de $4.30 la tonne de 2000 lbs.

Pour les Tassures notre prix sera $3.66 la tonne de 2000 lbs.

Mais votre Comité devra le recevoir dans l'enclos où nous avons l'an dernier déposé notre Charbon et aussi de recevoir une barge à la fois.

Notre charbon "Run of mine" sera du Charbon Americain de première qualité, du "Punxsutawney" et pour les Tassures du "Reynoldsville"

Nous sommes Messieurs avec respect

vos très humbles

J. O. Labrecque & Cie

Archives de la Ville de Montréal

J. O. Labrecque Esq.
Case
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

·Aqueduc· de· Montreal·

Cahier des Charges et Formule de Soumission pour le Charbon

Pour 6000 tonnes de charbon mou à vapeur, de la meilleure qualité, livrées sans frais dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau inférieur de l'aqueduc de Montréal, Pointe St. Charles, ou dans les terrains avoisinants, à la demande du surintendant.

La soumission devra être faite pour du charbon sassé à la mine; la quantité passant à travers un sas de 1/8" devant être rejetée. La soumission devra être faite aussi pour du charbon tel que sorti de la mine; le tout devra être délivré aussitôt déchargé du bateau, de manière qu'il ne soit pas exposé à être saturé d'eau par la pluie.

Le fournisseur, avant de commencer la livraison, devra produire un certificat, établissant que le charbon a été sassé à la mine.

La soumission devra être faite aussi pour 2000 tonnes de charbon mou à vapeur, tel que sortant de la mine ou en sassures, à livrer, sans frais, dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau supérieur, rue Mc Tavish, chaque jour, comme il est spécifié ci-dessous.

Le

Archives de la Ville de Montréal

Le charbon devra être pesé au lieu de livraison.

Livraison. — A la station des pompes du niveau inférieur. Cette livraison ne devra pas commencer plus tard que le 20 juillet prochain et devra se continuer, au taux minimum de 57 tonnes par jour, et être complétée avant le 1er novembre prochain.

A la station du niveau supérieur. — Cette livraison devra commencer à la même date que ci-dessus et se continuer au taux de 8 tonnes par jour.

La soumission devra être faite aussi pour 100 tonnes de charbon anthracite américain, à livrer sans frais comme suit :—

15 tonnes à la station du niveau supérieur.
46 do do do inférieur.
30 " à l'atelier central, No 60 rue St Chs. Borromée.
4 " rue Grand Tronc.
5 " " Cadieux, No 986.
3 " au bureau du Hersey, Hochelaga.

La soumission devra être faite aussi pour 31 tonnes de charbon de forge, à livrer sans frais comme suit :—

25 tonnes à l'atelier central, rue St Chs. Borromée.
3 " " " rue Cadieux.
3 " " " " Grand Tronc.

Tout le charbon devra être livré parfaitement sec, pur de toutes matières terreuses ou sul-

Archives de la Ville de Montréal

-pureuses, qu'elles soient en poudre ou en morceaux.
Le charbon devra être pesé au lieu de la livraison, excepté pour celui de la rue Grand Trone, rue Cadieux et rue Wesley
Chaque soumission devra mentionner le nom de la mine, ou de la compagnie, d'où proviendra le charbon offert; et pour le charbon anthracite américain, les charbons suivants seuls seront acceptés; Lehigh Valley_ Pittston_ Scranton_ Lackawanna Valley et Lackawanna D.H.

L'entrepreneur devra accepter les pesées faites par le département de l'eau.
Chaque soumission sera accompagnée des dépôts suivants:_ $1000.00 pour le charbon mou à vapeur demandé pour la station des pompes du niveau inférieur; $100.00 pour le charbon anthracite stove et de forge et $400.00 pour le charbon mou à vapeur pour la station du haut niveau.

Ces dépôts seront retenus par le trésorier de la Cité, comme garantie de l'accomplissement des obligations du contrat.
Quant aux soumissions qui seront rejetées, le dépôt sera remboursé aux soumissionnaires, immédiatement sur demande.
La tonne ci-dessus mentionnée est la tonne de 2000 lbs.
La commission de l'aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Archives de la Ville de Montréal

Le charbon devra être pesé au lieu de livraison.

Livraison :- A la station des pompes du niveau inférieur. Cette livraison ne devra pas commencer plus tard que le 20 juillet prochain et devra se continuer au taux minimum de [illegible] tonnes par jour, et être complétée avant le [illegible] novembre prochain.

A la station du niveau supérieur. Cette livraison devra commencer à la même date que ci-dessus et se continuer au taux de 8 tonnes par jour.

La soumission devra être faite aussi pour 100 tonnes de charbon anthracite ordinaire, à livrer sans frais comme suit :-

18 tonnes à la station du niveau supérieur.
40 do do do inférieur.
30 " à l'atelier central, No 60 rue St. Chs. Borromée.
4 " " rue Grand Trunk.
5 " " Cadieux No 986.
3 " " [illegible] rue Moreau. Hochelaga.

La soumission devra être faite aussi pour 31 tonnes de charbon de forge, à livrer sans frais comme suit :-

25 tonnes à l'atelier central, rue St. Chs. Borromée.
3 " " " rue Cadieux.
3 " " " " Grand Trunk.

Tout le charbon devra être livré parfaitement sec, pur de toutes matières terreuses ou autres

Archives de la Ville de Montréal

...e, qu'elles soient en poudre ou en morceaux.

Le charbon devra être pesé au lieu de la livraison, excepté pour celui de la rue Grand Tronc, ... Ardiens et rue Fleury.

Chaque soumission devra mentionner le nom de la mine, ou de la compagnie, d'où proviendra le charbon offert, et pour le charbon anthracite anthracite, les charbons suivants seront acceptés: Lehigh Valley, Pittston, Scranton, Lackawanna Valley et Lackawanna D.H.

L'entrepreneur devra accepter les pesées faites par le département de l'eau.

Chaque soumission sera accompagnée des dépôts suivants: $1000.00 pour le charbon mou à vapeur demandé pour la station des pompes du niveau inférieur; $100.00 pour le charbon anthracite stove et de forge et $400.00 pour le charbon mou à vapeur pour la station du haut niveau.

Ces dépôts seront retenus par le trésorier de la cité, comme garantie de l'accomplissement des obligations du contrat.

Quant aux soumissions qui seront rejetées, le dépôt sera remboursé aux soumissionnaires immédiatement sur demande.

La tonne ci-dessus mentionnée est la tonne de 2000 lbs.

La commission de l'aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Archives de la Ville de Montréal

... et aucune le droit d'accepter tout ou partie ou une partie du charbon offert.

Personne paiera les frais de [illegible] qui [illegible] du dit contrat, qui sera [illegible] par le [illegible].

Le surintendant de l'aqueduc,

Jos. Garey

Bureau du Surintendant
Hôtel de Ville,
[illegible] le 18 de juin 1900

Soumission pour le Charbon

Nous soussignés résidant à Montréal No 593 St Laurent déclarons par la présente que conformément à notre annonce datée le 19 Juin 1900 [illegible] examiné les spécifications pour le charbon et offrons à la commission de fournir et livrer le dit charbon de la qualité et aux conditions requises dans les dites spécifications aux prix suivants:

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur, [illegible] $

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur, [illegible] de la mine $

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur en [illegible] $

Pour chaque tonne de charbon anthracite [illegible] Stove $ 5.50
Egg $ 5.25

Pour chaque tonne de charbon de forge $

La tonne mentionnée est la tonne de 2000 lbs.

Dans tous les cas le charroyage est compris dans les prix mentionnés.

Nous nous obligeons à signer un contrat devant notaire [illegible] jours après l'acceptation de l'offre ci-haut mentionnée.

[signature]

Amiot, Lecours & Larivé
Ltée.
Juin 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

Office of **L. Cohen & Son,**

Coals. Cape Breton & Scotch Steam Coal. American and Welsh Anthracite & Smiths Coal.

Anthracite & Bituminous

COAL.

Foundry Supplies. Lehigh Coal, Coke, Moulding Sand, Plumbago, Facings, Stove Polish, &c.

Dry Cut Wood and Charcoal.

TELEPHONE: 814.

36 Prince Street, Montreal, June 29th, 1900.

L. Jos. Marien, Esq.,

Supt. Montreal Water Works.

Dear Sir:-

We enclose herewith our tender for coal, which is made on your tender form and in accordance with your specifications.

on your You will notice that we offer you "Reynoldsville" American Steam Coal, screened (at the mines) over not less than a 1 1/8" screen, delivered at your shed at the Lower Level Pumping Station at $4.35 per ton of 2000 lbs. Run of mine of the same quality of coal at $4.10 per ton of 2000 lbs.

We also offer to deliver you slack, or screenings, of the same quality of coal at $4.15 per 2000 lbs. delivered as required at the High Level Pumping Station.

We would call your attention to the fact that "Reynoldsville" coal is now recognised as one of the best coals that has been offered in this market. As your Department has probably never used any of this coal, we would be glad to submit a sample to a test.

We also offer American Anthracite Stove coal at $5.50 and american Cumberland Smithing coal at $5.55 per 2000 lbs.

Yours truly,

L. Cohen & Son

Archives de la Ville de Montréal

L. Cohen Sons
coal
June 29/1910

Evans Bros.
Coal.
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

AQUEDUC DE MONTREAL

DEVIS ET SOUMISSION POUR LE

BOIS DE CORDE

La quantité demandée est de 75 cordes, dont 15 d'Erable, 40 Cordes d'Épinette, et 20 Cordes de Mérisier; le tout livré à demande de la manière suivante; 15 Cordes d'Erable et 40 Cordes d'Epinette à l'atelier central rue St. Chs. Borromée et 20 Cordes de Mérisier, au poste des pompes du Haut Niveau, réservoir Mc Tavish.

La Commission de l'Aqueduc ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions, et se réserve le droit d'accepter le tout ou une partie seulement du bois offert

L'entrepreneur devra payer les frais du Notaire qui rédigera le Contrat et une copie du dit Contrat qui sera retenue par le Surintendant.

Jos. Marien
Surintendant de l'Aqueduc

Dept. de l'Aqueduc
Hotel de Ville
Montreal, Juin 18. 1900.

SOUMISSION POUR BOIS DE CORDE

Faite par
datée le déclare par la présente que conformément à votre annonce datée le examiné le devis pour le bois de corde et offr à votre commission de fournir et livrer le dit bois de corde de la manière et aux conditions requises dans le dit devis et aux prix suivants:

Pour chaque corde d'Erable	$.	6.50
Pour chaque corde de Mérisier	$.	6.50
Pour chaque corde d'Epinette	$.	5.25

Dans tous les cas le charroyage est inclus dans les prix ci-haut mentionnés.

Je m'oblige à signer un contrat devant Notaire d'ici à huit jours après l'acceptation de l'offre ci-haut mentionnée.

{ Signature }

Alexandre Duclos
360 Craig

A. Duclos
card mad.
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

AQUEDUC DE MONTREAL

DEVIS ET SOUMISSION POUR LE

BOIS DE CORDE

La quantité demandée est de 75 cordes, dont 15 d'Erable, 40 Cordes d'Épinette et 20 Cordes de Mérisier; le tout livré à demande de la manière suivante; 15 Cordes d'Erable et 40 Cordes d'Epinette à l'atelier central rue St. Chs. Borromée et 20 Cordes de Mérisier, au poste des pompes du Haut Niveau, réservoir Mc Tavish.

La Commission de l'Aqueduc ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions, et se réserve le droit d'accepter le tout ou une partie seulement du bois offert

L'entrepreneur devra payer les frais du Notaire qui rédigera le Contrat et une copie du dit Contrat qui sera retenue par le Surintendant.

Jos. Marien

Surintendant de l'Aqueduc

Depl. de l'Aqueduc
Hotel de Ville
Montreal, Juin 18. 1900.

SOUMISSION POUR BOIS de CORDE

Faite par R. Papin 61 Canning datée le 28 Juin déclare par la présente que conformément à votre annonce datée le 18 Juin examiné le devis pour le bois de corde et offre à votre commission de fournir et livrer le dit bois de corde de la manière et aux conditions requises dans le dit devis et aux prix suivants:

Pour chaque corde d'Erable	$. 5,50
Pour chaque corde de Mérisier	$. 5,25
Pour chaque corde d'Epinette	$. 5,50

Dans tous les cas le charroyage est inclus dans les prix ci-haut mentionnés

Je m' oblige a signer un contrat devant Notaire d'ici à huit jours après l'acceptation de l'offre ci-haut mentionnée.

Signature R. Papin

Archives de la Ville de Montréal

P. Papin
Card Ward.
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

1900 ~~189~~

FORM No. 6.

TENDER FOR CEMENT.

To the ~~Road~~ Water Committee of the City of Montreal,

GENTLEMEN,

We, the undersigned, J. WATTERSON & CO. Merchants residing in Montreal having carefully read and considered the Specification, Terms and Conditions for the supply of Cement, dated the ______ 189 , hereto annexed, and being possessed of the full meaning and intention of the same, do hereby ~~offer to~~ supply and deliver the Cement specified and described in the following list, for the ~~Road~~ Water Department of the City of Montreal, of the description and in the manner described; subject to and in accordance with the specification, terms and conditions named and stipulated as aforesaid, and we will find, provide and furnish at our own expense, all the means necessary for the free and safe delivery of the Cement, in good condition, at the Corporation yards, ~~or whatever~~ other place within the City of Montreal that may be indicated by the ~~City Surveyor~~ Superintendent, for the following prices, viz:

NOTE—The prices to be stated in well made figures, without erasures or alterations.

NOTE—The brand and place of manufacture must be distinctly stated and price of each brand quoted.	PRICE.	PROBABLE QUANTITY. BARRELS.	AMOUNT. $ c.
ARTIFICIAL PORTLAND CEMENT.	cts		
BRANDS. Excelsior (England) per 100 lbs weight	79	2000	
Anchor (Belgium) do	75	2000	
Red Cross " do	70	2000	
Lion " } Option of Brands do	65	2000	
Swan " do			
Jupiter " do			
The weight of barrel to be deducted.			

June 26 1900 ~~189~~

J. WATTERSON & CO.
Per J. Watterson

Archives de la Ville de Montréal

J. Walterau etc
Tender for Cements
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

1900 ~~189~~ FORM No. 6.

TENDER FOR CEMENT.

To the ~~Road~~ Water Committee of the City of Montreal,

GENTLEMEN,

We, the undersigned, W. McNally & Co residing in Montreal having carefully read and considered the Specification, Terms and Conditions for the supply of Cement, dated the 18th June 1900 hereto annexed, and being possessed of the full meaning and intention of the same, do hereby offer to supply and deliver the Cement specified and described in the following list, for the ~~Road~~ Water Department of the City of Montreal, of the description and in the manner described; subject to and in accordance with the specification, terms and conditions named and stipulated as aforesaid, and we will find, provide and furnish at our own expense, all the means necessary for the free and safe delivery of the Cement, in good condition, at the Corporation yards, or whatever other place within the City of Montreal that may be indicated by the ~~City Surveyor~~ Superintendent, for the following prices, viz :

	Price.	Probable Quantity. Barrels.	Amount. $ c.
NOTE—The brand and place of manufacture must be distinctly stated and price of each brand quoted.			
ARTIFICIAL PORTLAND CEMENT.			
BRANDS. "Hercules" High Grade German per 100 lbs weight	71¢ per 100 lb	Seventy-one cents	
"Anchor" Brand do			
Extra Fine English do	67¢	Sixty-seven cents	
do			
do			
The weight of barrel to be deducted.			

NOTE—The prices to be stated in well made figures, without erasures or alterations.

Montreal 27 June 1900 ~~189~~

W. McNally & Co

Archives de la Ville de Montréal

Wm McNally [illegible]
Tender for Cement
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

1900
~~189~~

FORM No. 6.

TENDER FOR CEMENT.

To the ~~Road~~ Water Committee of the City of Montreal,

GENTLEMEN,

We, the undersigned, Bellhouse, Dillon & Co residing in Montreal having carefully read and considered the Specification, Terms and Conditions for the supply of Cement, dated the 18th June 1900, hereto annexed, and being possessed of the full meaning and intention of the same, do hereby offer to supply and deliver the Cement specified and described in the following list, for the ~~Road~~ Water Department of the City of Montreal, of the description and in the manner described; subject to and in accordance with the specification, terms and conditions named and stipulated as aforesaid, and we will find, provide and furnish at our own expense, all the means necessary for the free and safe delivery of the Cement, in good condition, at the Corporation yards, or whatever other place within the City of Montreal that may be indicated by the ~~City Surveyor~~ Superintendent, for the following prices, viz:

NOTE—The brand and place of manufacture must be distinctly stated and price of each brand quoted.

NOTE—The prices to be stated in well made figures, without erasures, or alterations.

ARTIFICIAL PORTLAND CEMENT.		PRICE.	PROBABLE QUANTITY. BARRELS.	AMOUNT. $	c.
BRANDS. Alsen's, Hamburgh	per 100 lbs weight	69¢			
Dyckerhoff, Germany	do	69¢			
North's Condor, Antwerp, Belg.	do	68¢			
"Anchor" Brookes & Co, Essex, England	do	66¢			
	do				
	do				

The weight of barrel to be deducted.

Montreal, June 29th 1900 ~~189~~

Bellhouse, Dillon & Co

Archives de la Ville de Montréal

J. C. Macdiarmid.
coal
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal Water Works.

June 1900

Specification and Form of Tender for Coal.

Specification. For 6000 Tons of best soft steam coal, to be delivered free of all charges in the Coal Shed at the Low Level Pumping Station of the Montreal Water Works, Point St Charles, or on adjoining lot.
The tender to be made for coal screened at the Mine the portion thereof passing a 1/8 inch mesh to be rejected, and also for run of the mine; the whole delivered as soon as unloaded in the Steamship so that it will not be exposed to rain and saturated with water.

The Contractor shall furnish, before commencing the delivery, a certificate showing that the coal has been screened at the mine.

Also for 2000 Tons of Run of Mine, or soft slack steam coal, to be delivered, free of all charges, in the Coal Shed of the High Level Pumping Station, McTavish Street, daily as required.
The coal to be weighed at the place of delivery.

Delivery - At the Low Level Pumping Station. To begin not later than the 20th of July next and to continue at the rate of at least 50 tons per day and to be completed before 1st November of
At the High Level Pumping Station, To begin not later than the 20th of July next, and to continue daily at the rate of 8 Tons per day.

Also for 100 Tons of American Anthracite Stove Coal to be delivered as may be called for, free of all charges as follows:
18 Tons at the High Level Pumping Station.
40 " " Low " " "
30 " " Central Shop, No 60 St Charles Borromée Street.
4 " " at Grand Trunk Street Shop
5 " " " Shop, No 986, Cadieux Street
3 " " " Office, Dezery Street, Hochelaga.
Also for 31 tons of Smith's Coal, to be delivered as may be required, free of all charges as follows;
25 Tons at Central, St Charles Borromée Street.
3 " at Cadieux Street Shop.
3 " " Grand Trunk Street Shop.
All the coal to be delivered thoroughly dry, free from shale earthy or sulphurous matters, either in powder or in lumps.
The coal to be weighed at the place of delivery, except for Cadieux, Grand Trunk and Dezery Street,
Each tender must state the name of the mine or company from which the coal offered is to come
No other quality of Coal American Anthracite shall be accepted than the following: Lehigh Valley, Pittston, Scranton, Lakawanna Valley and Lakawanna D.H.
Each tender to be accompanied by a deposit with the City Treasurer of a sum of $1000,00 for the soft steam coal required at the Low Level pumping station: $100.00 for the Anthracite and Smith's Coal, and $400.00 for the soft steam coal required at the High Level Pumping Station which sums shall be retained by the City as a guarantee for the due fulfilment of the Contract.

Archives de la Ville de Montréal

In the case of rejected tenders, the deposit will be refunded on application.

The ton herein mention is of 2000 lbs.

The water Committee do not bind themselves to accept the lowest or any tender and may reserve the right to accept the whole or any part of the coal offered.

The Contractor shall pay the Notary fees for making out the Contract, and a Copy of same to be kept by the Superintendent.

Superintendent of M.W.W.

Water Works Office
City Hall
Montreal June 18th 1900

TENDER TO THE MONTREAL WATER WORKS

FOR COAL

Made by A. Lamondean & Frère

dated June 22nd do hereby declare that according ~~to your advertisement dated June 18th~~ have examined the specifications for Coal, propose to your Committee to Contract for said Coal in the manner and on the Conditions required by the said Specifications and upon the following terms:

For each ton of soft steam Coal (Screened)	$	
" " "	$	
" " "	$	
For each ton of American Anthracite stove.	$	5 50/100
For each ton of Smith's Coal.	$	5 40/100

In all cases, cartage included in the above prices
The ton herein mentioned is of 2000 lbs.

We bind ourselves to enter into written contract before Notary, within eight days after the acceptance of the proposal for the delivery of the said coal at the price above stated.

(Signature)
A. Lamondean & Frère

Archives de la Ville de Montréal

A. Laurendeau & Fr
Coal
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

AQUEDUC DE MONTREAL

Cahier des Charges et Formule de Soumission pour le Charbon

Pour 600 [illegible]nes de charbon mou à vapeur, de la meilleure qualité, livrées sans frais dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau inférieur de l'aqueduc de Montréal, Pointe St. Charles, ou dans les terrains avoisinants, à la demande du surintendant.

La soumission devra être faite pour du charbon sassé à la mine; la quantité passant à travers un sas de 1/8" devant être rejetée. La soumission devra être faite aussi pour du charbon tel que sorti de la mine; le tout devra être délivré aussitôt déchargé du bateau, de manière qu'il ne soit pas exposé à être saturé d'eau par la pluie.

Le fournisseur, avant de commencer la livraison, devra produire un certificat, établissant que le charbon a été sassé à la mine.

La soumission devra être faite aussi pour 2000 tonnes de charbon mou à vapeur, tel que sortant de la mine ou en sassures, à livrer, sans frais, dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau supérieur, rue McTavish, chaque jour, comme il est spécifié ci-dessous.

Le

Archives de la Ville de Montréal

Le charbon devra être pesé au lieu de livraison.

Livraison – A la station des pompes du niveau inférieur. Cette livraison ne devra pas commencer plus tard que le 20 juillet prochain et devra se continuer, au taux minimum de 87 tonnes par jour, et être complétée avant le 1er novembre prochain.

A la station du niveau supérieur. Cette livraison devra commencer à la même date que ci-dessus et se continuer au taux de 8 tonnes par jour.

La soumission devra être faite aussi pour 100 tonnes de charbon anthracite américain, à livrer sans frais comme suit:–

18 tonnes à la station du niveau supérieur.
40 do do do inférieur.
30 " à l'atelier central, No 60 rue St Chs. Borromée.
4 " " rue Grand Tronc.
5 " " " Cadieux No 986.
3 " bureau rue Moreau, Hochelaga.

La soumission devra être faite aussi pour 31 tonnes de charbon de forge, à livrer sans frais comme suit:–

25 tonnes à l'atelier central, rue St Chs. Borromée
3 " " " rue Cadieux.
3 " " " Grand Tronc.

Tout le charbon devra être livré parfaitement sec, pur de toutes matières terreuses ou sul-

sulfureuses

Archives de la Ville de Montréal

-thraciles, qu'elles soient en poudre ou en morceaux.
Le charbon devra être pesé au lieu de la livraison, excepté pour celui de la rue Grand Tronc, rue Cadieux et rue Wesley.
Chaque soumission devra mentionner le nom de la mine, ou de la compagnie, d'où proviendra le charbon offert; et pour le charbon anthracite américain, les charbons suivants seuls seront acceptés; Lehigh Valley_ Pittston_ Scranton_ Lackawanna Valley et Lackawanna D.H.

L'entrepreneur devra accepter les pesées faites par le département de l'eau.
Chaque soumission sera accompagnée des dépôts suivants:_ $1000.00 pour le charbon mou à vapeur demandé pour la station des pompes du niveau inférieur; $100.00 pour le charbon anthracite stove et de forge et $400.00 pour le charbon mou à vapeur pour la station du haut niveau.

Ces dépôts seront retenus par le trésorier de la cité, comme garantie ~~de l'accomplissement~~ des obligations du contrat.
Quant aux soumissions qui seront rejetées, le dépôt sera remboursé aux soumissionnaires, immédiatement sur demande.
La tonne ci-dessus mentionnée est la tonne de 2000 lbs.
La commission de l'aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Archives de la Ville de Montréal

... aura le droit d'acheter tout ou seule[illegible] partie du charbon offert.

[illegible] paiera les frais du notaire qui rédigera [illegible] et une copie du dit contrat, qui sera [illegible] par le surintendant.

Le surintendant de l'aqueduc,

[signature]

Bureau du surintendant
Hôtel de Ville,
Montréal, le 18 de juin 1900

Soumission pour le Charbon.

Je soussigné résidant à Montréal No 61 rue Canning [illegible] par la présente qu'en conformité à votre annonce datée le 18 Juin 1900 j'ai examiné les spécifications pour charbon et je m'engage à [illegible] commission de fournir et livrer le dit charbon de la manière et aux conditions requises dans les dites spécifications et aux prix suivants:—

Pour chaque tonne de charbon non à vapeur, sassé . . . $

Pour chaque tonne de charbon non à vapeur, tel que sortant de la mine . . . $

Pour chaque tonne de charbon non à vapeur [illegible] $

Pour chaque tonne de ~~charbon [illegible]~~ $ Egg 5.25 Stove 5.50

Pour chaque tonne de charbon de forge . . . . $ 5.44

La tonne ci-haut mentionnée est la tonne de 2000 lbs.

Dans tous les cas, le charroyage est compris dans les prix ci-haut mentionnés.

Je m'engage à signer un contrat devant notaire [illegible] huit jours après l'acceptation de l'offre ci-haut mentionnée.

Signature P. Papin

Archives de la Ville de Montréal

P. Papin.
Case
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

[illegible] se réserve le droit d'accepter tout ou seulement une partie du charbon offert.

[illegible] paiera les frais du notaire qui rédigera [illegible] et une copie du dit contrat, qui sera remise au surintendant.

Le surintendant de l'aqueduc

[illegible signature]

[illegible]

Soumission pour le Charbon

Nous soussignés résidant à la cité de Montréal n° 141 Wolfe déclarons par la présente que conformément à votre annonce datée le [illegible] les spécifications pour le charbon et offrons à la commission de fournir et livrer le dit charbon de la manière et aux conditions requises dans les dites spécifications aux prix suivants:—

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur, criblé ... $ —

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur, tel que sortant de la mine ... $ —

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur menu ... $ —

Pour chaque tonne de charbon anthracite américain ... $ 5.75 + 5.50

Pour chaque tonne de charbon de forge ... $ —

Le poids ci-dessus mentionné est la tonne de 2000 lbs.

Dans tous les cas le charroyage est compris dans les prix ci-dessus mentionnés.

Nous Nous engageons à signer un contrat devant notaire [illegible] jours après l'acceptation de l'offre ci-haut mentionnée.

[illegible] — J O Labrecque

Notre charbon est du "[illegible]"

Archives de la Ville de Montréal

[illegible] et se réserve le droit d'accepter tout ou seule-
ment une partie du charbon offert.

L'entrepreneur paiera les frais du notaire qui rédigera le contrat et une copie du dit contrat, qui sera re-
tenue par le surintendant.

Le surintendant de l'aqueduc,

[illegible signature]

Bureau du surintendant
Hôtel de Ville,
Montréal le 18 de juin 1900

Soumission pour le Charbon.

Nous soussignés résidant à Montréal N° 1099
rue Delamontigny déclarons par la présente que conformé-
ment à votre annonce datée le 11 Juin 1900 avons
examiné les spécifications pour le charbon et offrons à
votre commission de fournir et livrer le dit charbon de la
manière et aux conditions requises dans les dites spécifications
et aux prix suivants:—

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur, sassé . . . $

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur, tel que
sortant de la mine . . . $

Pour chaque tonne de charbon mou à vapeur en sassures $

Pour chaque tonne de charbon anthracite américain Scranton Stove $5.50

Pour chaque tonne de charbon de forge Cumberland Smith $5.50

La tonne ci-haut mentionnée est la tonne de 2000 lbs.

Dans tous les cas, le charroyage est compris dans les prix
ci-haut mentionnés.

Nous nous obligeons à signer un contrat devant notaire
d'ici à huit jours après l'acceptation de l'offre, ci-haut men-
tionnée.

Signature . . .

T. D. Moore Fils
1099 Delamontigny St

Archives de la Ville de Montréal

J. J. Moore & Co.
Coal.
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

Montreal June 29 1890

To the Chairman &
Members of Water Committee

Gentlemen; —
I beg to apply for the position of Water Inspector, which I understand is now vacant through the resignation of Mr. R Griffin
I can furnish the best of references from former employers
Trusting you will favorably consider my application
I remain
Yours respectfully
C. C. Conway
158B Ottawa St
City

Not written in handwriting of applicant. K
J. ng. Ke

H. C. Conway
158 B Ottawa

Mr Marion

Dear Sir

I am pleased to make a report from Hous on Ottawa Street – No 172. that there is a leakage in said house

Signed

C Conway

Archives de la Ville de Montréal

·Aqueduc·de·Montreal·

Cahier des charges et Formule de soumission pour le Charbon

Pour 6000 tonnes de charbon mou à vapeur, de la meilleure qualité, livrées sans frais dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau inférieur de l'aqueduc de Montréal, Pointe St. Charles, ou dans les terrains avoisinants, à la demande du surintendant.
La soumission devra être faite pour du charbon sassé à la mine; la quantité passant à travers un sas de 1/8" devant être rejetée. La soumission devra être faite aussi pour du charbon tel que sorti de la mine; le tout devra être délivré aussitôt déchargé du bateau, de manière qu'il ne soit pas exposé à être saturé d'eau par la pluie.
Le fournisseur, avant de commencer la livraison, devra produire un certificat, établissant que le charbon a été sassé à la mine.

La soumission devra être faite aussi pour 2000 tonnes de charbon mou à vapeur, tel que sortant de la mine ou en sassures, à livrer, sans frais, dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau supérieur, rue Mc Tavish, chaque jour, comme il est spécifié ci-dessous.

Le

Archives de la Ville de Montréal

Le charbon devra être pesé au lieu de livraison.

Livraison – A la station des pompes du niveau inférieur. Cette livraison ne devra pas commencer plus tard que le 20 juillet prochain et devra se continuer, au taux minimum de 81 tonnes par jour, et être complétée avant le 1 novembre prochain.

A la station du niveau supérieur – Cette livraison devra commencer à la même date que ci-dessus et se continuer au taux de 8 tonnes par jour.

La soumission devra être faite aussi pour 100 tonnes de charbon anthracite américain, à livrer sans frais comme suit:–

18 tonnes à la station du niveau supérieur.
40 do do do inférieur.
30 " à l'atelier central, No 60 rue St. Chs. Borromée.
4 " " " rue Grand Trunk.
5 " " " Cadieux, No 986.
5 " au bureau rue Mosley, Hochelaga.

La soumission devra être faite aussi pour 31 tonnes de charbon de forge, à livrer sans frais comme suit:–

25 tonnes à l'atelier central, rue St. Chs. Borromée.
3 " " " rue Cadieux.
3 " " " " Grand Trunk.

Tout le charbon devra être livré parfaitement sec, pur de toutes matières terreuses ou sub-

stances

Archives de la Ville de Montréal

-phureuses, qu'elles soient en poudre ou en morceaux.
Le charbon devra être pesé au lieu de la livraison, excepté pour celui de la rue Grand Tronc, rue Cadieux et rue Wesery
Chaque soumission devra mentionner le nom de la mine, ou de la compagnie, d'où proviendra le charbon offert; et pour le charbon anthracite américain, les charbons suivants seuls seront acceptés; Lehigh Valley_ Pittston_ Scranton_ Lackawanna Valley et Lackawanna D.H.

L'entrepreneur devra accepter les pesées faites par le département de l'eau.
Chaque soumission sera accompagnée des dépôts suivants:_ $ 1000.00 pour le charbon mou à vapeur demandé pour la station des pompes du niveau inférieur; $ 100.00 pour le charbon anthracite stove et de forge et $ 400.00 pour le charbon mou à vapeur pour la station du haut niveau.

Ces dépôts seront retenus par le trésorier de la cité, comme garantie de l'accomplissement des obligations du contrat.
Quant aux soumissions qui seront rejetées, le dépôt sera remboursé aux soumissionnaires immédiatement sur demande.
La tonne ci-dessus mentionnée est la tonne de 2000 lbs.
La commission de l'aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Archives de la Ville de Montréal

... moins et se réserve le droit d'accepter tout ou seulement une partie du charbon offert.

L'entrepreneur paiera les frais du notaire qui rédigera le contrat et une copie du dit contrat qui sera retenue par le surintendant.

Le surintendant de l'aqueduc,

Jos. Marion

Bureau du surintendant
Hôtel de Ville
Montréal, le 13 de juin 1900

Soumission pour le charbon.

soussigné résidant à
rue déclare par la présente que conformément à votre annonce datée le
examiné les spécifications pour le charbon et offre à la commission de fournir et livrer le dit charbon de la manière et aux conditions requises dans les dites spécifications aux prix suivants:—

~~Pour chaque tonne de charbon ... à vapeur, ...~~ $

Pour chaque tonne de charbon menu à vapeur, tel que sortant de la mine — $4.25

Pour chaque tonne de charbon menu à vapeur, ... — $4.60

Pour chaque tonne de charbon anthracite américain — $5.25 Egg / 5.50 Stove

Pour chaque tonne de charbon de forge — $6.00

La tonne ci-haut mentionnée est la tonne de 2000 lbs.

Dans tous les cas, le charroyage est compris dans les prix ci-haut mentionnés.

Je m'engage à signer un contrat devant notaire dans les huit jours après l'acceptation de l'offre ci-haut mentionnée.

Signature

Alexandre Duclos
360 Craig

Archives de la Ville de Montréal

A. Duclos
coal
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal

AQUEDUC DE MONTREAL.

Cahier des charges et formule de soumission pour le Charbon

Pour 6000 tonnes de charbon mou à vapeur, de la meilleure qualité, livrées sans frais dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau inférieur de l'aqueduc de Montréal, Pointe St. Charles, ou dans les terrains avoisinants, à la demande du surintendant.
La soumission devra être faite pour du charbon sassé à la mine; la quantité passant à travers un sas de 1/8" devant être rejetée. La soumission devra être faite aussi pour du charbon tel que sorti de la mine; le tout devra être délivré aussitôt déchargé du bateau, de manière qu'il ne soit pas exposé à être saturé d'eau par la pluie.
Le fournisseur, avant de commencer la livraison, devra produire un certificat, établissant que le charbon a été sassé à la mine.

La soumission devra être faite aussi pour 2000 tonnes de charbon mou à vapeur, tel que sortant de la mine ou en sassures, à livrer, sans frais, dans le hangar à charbon de la station des pompes du niveau supérieur, rue McTavish, chaque jour, comme il est spécifié ci-dessous.

Le

Archives de la Ville de Montréal

Water Works Office
City Hall
Montreal June 18th 1900

TENDER TO THE MONTREAL WATER WORKS

FOR COAL

Made by [illegible] 367 Richmond St., MONTREAL.

dated JUN 28 1900 do hereby declare that according to your advertisement dated JUN 22 1900 I have examined the specifications for Coal, propose to your Committee to Contract for said Coal in the manner and on the Conditions required by the said specifications and upon the following terms:

For each ton of soft steam Coal (Screened) $
" " " Run of mine $
" " " Slack. $
For each ton of American Anthracite stove "Scranton" $ 5.50
For each ton of Smith's Coal, Cumberland Vein Coal Company, Pennsylvania $ 5.00

In all cases, cartage included in the above prices
The ton herein mentioned is of 2000 lbs.

I bind myself to enter into written contract before Notary, within eight days after the acceptance of the proposal for the delivery of the said coal at the price above stated.

(Signature) [illegible]
E. Lemire
HAY AND GRAIN
367 Richmond St., MONTREAL.

Archives de la Ville de Montréal

E. Lemire.
Caol.
June 29/1900

Archives de la Ville de Montréal